
MASTER mention **URBANISME, AMENAGEMENT**
SPECIALITE RECHERCHE : VILLES ET SOCIETES
2010-2011

Organisée en co-habilitation avec l'Université Lyon 3, l'ENS LSH, l'ENTPE et l'INSA de Lyon

Responsable : Philippe CHAUDOIR

Mention du domaine « SCIENCES DES SOCIETES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT » DE L'UNIVERSITE LYON 2, elle constitue un cursus d'études de second cycle en urbanisme et aménagement au sein de l'Université LUMIÈRE LYON 2, en associant, selon les spécialités, d'autres établissements (IEP de Lyon, Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, INSA de Lyon, Université Lyon 3).

Elle est composée d'une 1^{ère} année (niveau M1) qui assure une formation de base, puis de 3 spécialités (niveau M2)

La spécialité recherche « VILLES ET SOCIETES » constitue une de ces spécialités, à côté de la spécialité professionnelle « Urbanisme et Aménagement Urbain » et de la spécialité professionnelle « Politiques urbaines ».

COMMENT OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?

Site Web : <http://www.iul-urbanisme.fr> : renseignements, informations sur les diplômes, dossiers de candidature électroniques

Secrétariat :

Madeleine LYONNET, Institut d'Urbanisme de Lyon 14 Avenue Berthelot 69007 LYON
tél. 04 78 58 65 51, Fax 04 78 61 08 63, E-mail : madeleine.lyonnet@univ-lyon2.fr

Responsable du Master: Philippe CHAUDOIR philippe.chaudoir@univ-lyon2.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : se reporter au dossier de candidature

Test d'admission : 28 septembre 2010 à 14 heures, se reporter au dossier de candidature

Date de rentrée : 5 octobre 2010

Site d'enseignement :

L'Institut d'Urbanisme de Lyon est installé au centre ville (14 avenue Berthelot Lyon 7^o) dans le quartier des universités. La totalité des cours ont lieu dans ses locaux. L'IUL dispose de 4 salles de cours, d'un centre de documentation et d'une salle d'informatique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer les étudiants à une démarche de thèse dans la mesure où elle s'inscrit dans le cycle doctoral.

Favoriser des approches théoriques transversales susceptibles de donner à tous les étudiants une culture et une cohérence d'approche sur le thème "Villes et Sociétés", quels que soient leurs intérêts de recherche.

Initier une spécialisation dans des champs d'applications correspondant à des domaines majeurs, et en particulier à ceux qui figurent dans les programmes des équipes d'accueil. Sans prétendre couvrir tous les thèmes, elle porte une attention particulière à l'analyse formelle de la ville, au projet urbain, aux dynamiques sociales et économiques urbaines, aux politiques publiques urbaines, et aux relations entre innovation technologique, service et territoire urbain.

Renforcer les apprentissages à la recherche, l'acquisition de méthodes et la construction de problématiques. A cette fin, il propose à la fois des enseignements spécifiques et des séminaires destinés à aider les étudiants à construire leurs démarches de recherche, ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche

ORGANISATION DU CURSUS DU MASTER

1 ^{ère} année de Mention/MASTER (bac +4) délivrance de la Maîtrise d'Aménagement, mention Etudes urbaines		
2^{ème} année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Recherche Villes et sociétés	2 ^{ème} année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Professionnelle « <i>Urbanisme et Aménagement Urbain</i> »	2 ^{ème} année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Professionnelle « <i>Politiques urbaines</i> »
Doctorat Géographie, aménagement et urbanisme		

La 1^{ère} année de la Mention constitue un tronc commun destiné à donner les connaissances de base et techniques pour aborder le champ de l'urbanisme et de l'aménagement.

Les Spécialités organisées en 2^{ème} année de la Mention du Master constituent

autant des voies de spécialisation après le tronc commun.

CONDITIONS D'ACCES

ACCÈS en 2^o année de MASTER (Mention Aménagement, Urbanisme, spécialité Recherche)

Ouvert aux étudiants issus de la 1^o année de la Mention du Master. Leur admission dépend de la qualité de leur dossier et des capacités d'accueil des voies de spécialisation auxquelles ils postulent.

Ouvert aux étudiants qui présentent des diplômes reconnus comme équivalents à la 1^{ère} année de Master, dans les domaines ayant un rapport avec une des disciplines constitutives de l'urbanisme et de l'aménagement, peuvent aussi candidater. Il s'agit en particulier :

- des 1^{ère} années de Masters ou de Maîtrises de Sciences Sociales et humaines (Géographie, Économie, Études Urbaines, Aménagement, Sociologie, Information et Communication, Histoire, Histoire de l'Art, Droit, AES, Tourisme), de Sciences et Techniques d'aménagement
- des diplômes d'IUP et de MST en aménagement et en urbanisme
- des diplômes d'IEP, d'architecture, d'ingénieurs de niveau équivalent
- de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Conseil Scientifique de l'Université

Le bénéfice de l'admission peut être étendu aux professionnels ayant plus de 5 années d'expérience en urbanisme, aménagement ou gestion urbaine et détenteurs d'un diplôme de niveau Bac + 2. Cette possibilité exceptionnelle reste soumise à l'avis du conseil de la formation et du Conseil Scientifique de l'Université. Elle est impérativement liée à un engagement de disponibilité pour suivre l'intégralité du cursus sans dérogation possible.

➤ Modalités d'admission

- Les candidats doivent élaborer un avant-projet de recherche d'une dizaine de pages, comportant une bibliographie pertinente, qui constitue la préfiguration de leur projet de mémoire. Cet avant-projet doit être approuvé par un directeur de recherche du Master (voir la liste des directeurs de recherche).
- Les candidats doivent également passer un test écrit d'admission
- Les candidats doivent constituer et remettre un dossier de demande d'inscription pédagogique à la 2^{ème} année du Master, spécialité Recherche « Villes et Sociétés » (toutes les informations sont fournies dans le dossier de candidature de l'IUL).

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Le cursus de la spécialité recherche comprend deux unités d'enseignement au semestre 3, et le travail de mémoire de recherche au semestre 4.

La première **UE Problématiques et méthodologie de recherche** comprend trois séminaires obligatoires d'initiation à la démarche de recherche en études urbaines.

La seconde **UE Séminaires thématiques** est liée à l'activité scientifique des équipes d'accueil. Chaque étudiant doit choisir 4 séminaires parmi le choix proposé.

SEMESTRE 3 : cours et séminaires

UE 1 Problématiques et méthodologie de recherche 15 ECTS (63 h)

- G.1 Lectures problématiques sur la ville (21 h)
- G.2 Les questionnements de la recherche urbaine (21 h)
- G.3 Méthodologie de la recherche en aménagement et urbanisme (21 h)

UE 2 Séminaires thématiques 15 ECTS (*)

Choix optionnel : 4 des 9 séminaires (60 h)

- G.4 Société, services et politiques urbaines (IUL) (15 h)
- G.5 Ville-réseau, ville-territoire (IUL/UMR5600) (15 h)
- G.6 Les risques urbains, des perceptions sociales à l'action publique (ENTPE) (15 h)
- G.7 Projet d'aménagement urbain (INSA) (15 h)
- G.8 L'efficacité territoriale (Lyon 3/ENS LSh) (15 h)
- G.9 Analyse formelle de la ville (Lyon 3/ENS LSh) (15 h)
- G.10 Usages, pratiques sociales et espaces publics (INSA) (15 h)
- G.11 Villes, territoires et mondialisation (ENS LSh) (15 h)
- G.12 Aménagement et politiques urbaines en Asie orientale (ENS LSh) (15 h)

• SEMESTRE 4 : recherche

UE 3 Recherche personnelle 30 ECTS

- H.1 Mémoire de recherche (250 heures travail étudiant)

(*) Sous réserve des modifications apportées par les équipes d'accueil.

PRESENTATION DU CONTENU DES ENSEIGNEMENTS
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ANNUELLES)

SEMESTRE 3 : cours et séminaires

UE 1 Problématiques et méthodologie de recherche 15 ECTS (63h)

G.1 Lectures problématiques sur la ville (21h)

Responsable : *X (IUL)*

- Contenu : le séminaire a pour objectif l'appropriation des principaux cadres théoriques et d'interprétation du phénomène urbain et de l'action sur la ville sur la base d'un programme de lectures commentées de textes fondateurs des principaux courants de pensée sur la ville ou de textes représentatifs des débats scientifiques contemporains.
- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : exposé et note de lecture

G.2 Les questionnements de la recherche urbaine (21h)

Responsable : *Philippe CHAUDOIR (IUL)*

- Contenu: la recherche urbaine a la particularité de s'être construite vis à vis d'une demande sociale et dans une relation à la fois proche et critique de la commande publique. Ce séminaire permettra de revisiter les grands questionnements de la recherche urbaine dans une vision à la fois généalogique et comparative.
- Modalités pédagogiques: cours et séminaire
- Validation: note de lecture

G.3 Méthodologie de la recherche en aménagement et urbanisme (21 h)

Responsables : *Thierry COANUS (ENTPE), Philippe CHAUDOIR (IUL)*

- Contenu : L'objectif est d'attirer l'attention sur le nécessaire processus de construction de l'objet/du sujet de recherche. Seront ainsi abordées les principales questions épistémologiques que doit rencontrer tout étudiant pour l'élaboration de son mémoire, et dont les techniques d'investigation concrètes ne sont qu'un aspect.
- Modalités pédagogiques : Cours et séminaire
- Validation : projet de recherche présenté en pré-jury

UE 2 Séminaires thématiques 15 ECTS

G.4 Société, services et politiques urbaines (15 h, optionnel)

Responsable : *Paul BOINO (IUL)*

- Contenu : A la croisée de la géographie, de la sociologie et des politiques publiques, ce séminaire porte sur les relations croisées entre la transformation des services publics et les mutations urbaines. A travers des cas d'études, il s'agira de souligner la manière dont se sont construits les problématiques, les méthodes et les principaux résultats des recherches développées dans ce champ.
- Modalités pédagogiques : séminaire.
- Validation : dossier

G.5 Ville-réseau, ville-territoire (15 h, optionnel)

Responsables : *Sylvain PETITET (UMR5600), X (IUL)*

- Contenu : le séminaire aborde le champ pluridisciplinaire de recherche sur les relations entre techniques, territoires et sociétés urbaines. Il s'agit en particulier de présenter et de discuter les grilles de lecture contemporaine de la tension entre

l'organisation spatiale en réseaux de multiples fonctions et services urbains en s'appuyant sur les recherches menées dans le GDR Réseau Ville

- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : exposé ou note de lecture

G.6 Les risques urbains, des perceptions sociales à l'action publique (15 h, optionnel)

Responsables : *François DUCHÊNE, Emmanuel MARTINAIS, Thierry COANUS (ENTPE)*

- Contenu : On cherchera à voir dans quelle mesure la thématique du risque environnemental peut profiter de la recherche en SHS (et réciproquement). Au plan théorique, on exposera les différents courants de recherche contemporains, en France comme à l'étranger, et leurs liens avec les questionnements de recherche en SHS.
- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : dossier

G.7 Projet d'aménagement urbain (15 h, optionnel)

Responsables : *Monique ZIMMERMANN, Jean-Yves TOUSSAINT (INSA)*

- Contenu : ce séminaire s'organise autour de la notion de projet, notion prise comme une mobilisation à la fois d'acteurs, d'organisations, d'objets, et de dispositifs ordonnant la ville. Il a pour objectif de développer différents types d'approches transversales en partant de démarches de recherche appliquée et en prenant appui sur différents contextes culturels et institutionnels
- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : exposé ou dossier

G.8 L'efficacité territoriale (15 h, optionnel)

Responsables : *Jacques BONNET, Bernard BRET (LYON 3), Paul ARNOULD (ENS LSH)*

Contenu : L'organisation des territoires relève d'un enchevêtrement d'acteurs individuels et collectifs dont les stratégies et enjeux ne sont a priori que partiellement compatibles. Certaines sociétés et certains territoires se révèlent plus fragiles que d'autres devant un choc. La cohésion sociale peut apparaître comme un facteur majeur répondant à la vulnérabilité des territoires. On peut aussi retenir l'idée de l'efficacité économique de la justice sociale. Y a-t-il un entraînement économique parce que la cohésion sociale produit la capillarité spatiale ou y a-t-il une logique d'archipel qui fait de chaque lieu développé une sorte d'enclave sans effet de développement sur ses environs? Cette problématique interroge la politique des pôles de compétitivité. Enfin, la réflexion sur la qualité des territoires vient compléter cette thématique de recherche.

- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : dossier

G.9 Analyse formelle de la ville (15 h, optionnel)

Responsable : *Bernard GAUTHIEZ (Lyon 3), Anne Sophie CLEMENCON (ENS LSH)*

- Contenu : L'objet du cours est d'analyser les formes urbaines et leurs évolutions. Les principaux thèmes traités sont : la forme architecturale et forme urbaine ; la forme urbaine et les sciences humaines et sociales ; le projet urbain, projet de ville et forme urbaine ; les acteurs sociaux et la forme urbaine ;
- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : dossier ou exposé

G.10 Usages, pratiques sociales et espaces publics (15 h, optionnel)

Responsables : *Jean-Yves TOUSSAINT, Monique ZIMMERMANN (INSA)*

- Contenu : A la lumière des problèmes posés par la prise en compte des usages dans la fabrication (aménagement ou requalification) des espaces urbains, ce

séminaire a pour objectif les rapports qu' entretiennent les pratiques professionnelles dans la fabrication des dispositifs techniques et spatiaux nécessaires à la vie en ville et les pratiques sociales dont ces dispositifs sont les instruments.

- Modalités pédagogiques : Séminaire
- Validation : dossier ou exposé

G.11 Villes, territoires et mondialisation (15 h, optionnel)

Responsables : *Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH (ENS LSH), Eric VERDEIL (CNRS UMR 5600)*

- Contenu : L'objectif de ce séminaire est de proposer une réflexion sur les transformations actuelles des villes, en fonction de l'évolution économique, technique et culturelle du monde contemporain. De plus, ce cours cherchera à enrichir la compréhension de l'objet « ville » en proposant un regard décentré, qui permettra de mettre en perspective les villes françaises et européennes en s'attachant à des villes appartenant à des modèles différents (ville américaine, villes du Sud...). La mondialisation ne se réduit pas à un phénomène économique, mais prend des formes sociales, ancrées dans des lieux spécifiques. En conséquence, la ou plutôt les mondialisations ne produisent pas simplement de l'uniformisation, mais de la différenciation.
- Modalités pédagogiques : séminaire
- Validation : compte-rendu croisé de plusieurs ouvrages.

G.12 Aménagement et politiques urbaines en Asie orientale (15 h, optionnel)

- Responsables :
- Modalités pédagogiques :
- Validation :

(Séminaire suspendu pour l'année 2010-11)

- **SEMESTRE 4** : recherche

UE 3 Recherche personnelle 30 ECTS

H.1 Mémoire de recherche (250 heures travail étudiant)

LISTE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS HABILITES A DIRIGER DES MEMOIRES DE RECHERCHE

ARNOULD Paul, Professeur de Géographie ENS LSH
Biogéographie, forêt, appropriation sociale de la nature

BARRE Josette, Professeur de Géographie, Université Lyon 3
Morphologie urbaine, géographie et histoire des paysages urbains

BELMESSOUS Fatiha, Chargée de Recherche à l'ENTPE
Grands Ensembles, renouvellement urbain, projets urbains

BENNAFLA Karine, Maître de Conférences en Géographie, Université Lyon 2
Géographie et développement des pays du Maghreb et de l'Afrique

BERDIER Chantal, Maître de Conférences en Urbanisme et Aménagement, INSA Lyon
Projet urbain, réseaux, espaces publics

BOINO Paul, Professeur en Urbanisme et Aménagement, Université Lyon 2
Métropolisation, périurbanisation, ségrégation socio-spatiale, emploi urbain, services aux ménages.

BONERANDI Emmanuelle, Maître de Conférences en Géographie, ENS LSH
Développement local, géographie sociale, pauvreté

BONNET Jacques, professeur de Géographie, Université Lyon 3
Les activités de service (essentiellement banque assurance sociétés de services). Les fonctions métropolitaines. Géographie des entreprises. Economie urbaine, économie régionale, emploi, qualification

BOULINEAU Emmanuelle, Maître de Conférences en Géographie, ENS LSH
Géographie politique, Europe centrale et Orientale, recompositions territoriales

BRET Bernard, professeur de Géographie, Université Lyon 3
Géographie du développement, mondialisation, Amérique Latine, justice et espace

BROGGIO Céline, Maître de Conférences, Université Lyon 3
Développement local, économie rurale, géographie culturelle

CHAUDOIR Philippe, Maître de Conférences, Sociologie et Urbanisme, IUL Université Lyon 2
Sociologie de la culture, espaces publics, aménagement et politiques urbaines

CLEMENCON, Anne-Sophie, Chargée de Recherche CNRS, UMR 5600 EVS
Histoire de l'urbanisme et de l'architecture aux XIXe-XXIe siècles, Genèse des formes urbaines.

CLEMENT Vincent, Maître de Conférences ENS LSH
Développement durable, forêt, biogéographie, géohistorique des paysages

COANUS Thierry, Chargé de Recherche, ENTPE
Les risques (naturels, technologiques) en milieu urbain et périurbain. Aspects historiques, aspects contemporains. Epistémologie des sciences sociales (dans le champ des savoirs mobilisés autour de l'urbain).

COUDROY DE LILLE Lydia, Maître de Conférences en Géographie, Université Lyon 2
Aménagement urbain, politiques de la ville et de l'habitat. Géographie régionale. Pays de l'Est, Pologne

DELEUIL Jean Michel, Maître de Conférences en Aménagement et Urbanisme, INSA Lyon
Approches sociales de l'urbanisme. Propreté dans la ville

DUCHENE François, Chargé de Recherche, ENTPE, RIVES-UMR 5600
Les risques (naturels, technologiques) en milieu urbain et périurbain. Aspects historiques, aspects contemporains

GAUTHIEZ, Bernard : professeur en Aménagement Urbanisme, Université Lyon 3
Formes urbaines, histoire de l'architecture et de la ville, analyse typo-morphologique

HENRIOT Christian, professeur, histoire, Université Lyon 2, Directeur de l'IAO, URA 1579
Politiques urbaines, Histoire des civilisations et analyse des sociétés urbaines en Asie orientale. Chine

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, Maître de Conférences ENS LSH
Géographie urbaine, géographie politique, Afrique subsaharienne

LAFAYE Françoise, Chargée de Recherche ENTPE

Ethnologie du risque environnemental

LAMIZET Bernard, Professeur des Sciences de la Communication, à l'IEP de Lyon

Sémiologie de la ville, médiation et politiques urbaines

MARTINAIS Emmanuel, Chargé de Recherche, ENTPE, RIVES-UMR 5600

Les risques (naturels, technologiques) en milieu urbain et périurbain. Aspects historiques, aspects contemporains

MONTES Christian, maître de conférence en Géographie, Université Lyon 2

Aménagement du territoire et des villes. Planification urbaine et transports. Géographie culturelle. France, Amérique du Nord, Grande Bretagne

PETITET Sylvain, chercheur, HDR en géographie et aménagement, ENTPE

Les services publics urbains, économie publique urbaine acteurs de la gestion urbaine

REY Violette, Professeur de Géographie ENS LSH

Analyse spatiale, recomposition territoriale, Europe

SAUNIER Pierre-Yves, chargé de recherche, histoire, UMR 5600

Approches historiques des villes et de l'aménagement urbain

SCHERRER Franck, professeur en aménagement et urbanisme, Université Lyon 2

Gestion de la ville, aménagement urbain. Réseaux et services urbains. Histoire des techniques urbaines. Intercommunalité, recompositions territoriales. Nouvelles politiques urbaines et d'aménagement du territoire.

TOUSSAINT Jean-Yves, Maître de Conférences en sociologie, INSA de Lyon

Approches sociales de l'urbanisme. Projet urbain. Métiers de l'urbanisme, sociologie des dispositifs techniques urbains

VERDEIL Eric, Chargé de Recherche au CNRS UMR 5600 EVS

Histoire de l'urbanisme, planification urbaine, Aménagement du territoire, sociologie professionnelle de l'Urbanisme ; Monde Arabe, Europe.

VERHAGE Roelof, Maître de Conférences en urbanisme

Aménagement urbain comparé, économie urbaine, projet urbain, renouvellement urbain

WITTNER Laurette, chercheur, docteur en urbanisme, ENTPE

Habitat, espace domestique, modes de vie. Logement social et "spécifique". Ségrégation et différenciation dans l'espace. Planification urbaine et logiques culturelles. Nature des représentations urbaines

ZIMMERMANN Monique, professeur en aménagement et urbanisme, INSA de Lyon

Projet urbain, réseaux, espaces publics

❖ PARTENARIATS

- L'Institut d'urbanisme de Lyon est membre de l'Association de langue Française pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) qui regroupe les formations des Instituts d'Urbanisme et d'un certain nombre d'universités. A ce titre, ses formations font l'objet d'un audit régulier par cette association.
- L'IUL est aussi membre de *l'Association Européenne des Instituts et des Écoles d'Urbanisme (AESOP)* qui a, entre autres buts, celui de rechercher une harmonisation des systèmes de formation des urbanistes en Europe. Par ces contacts, l'Institut est soucieux d'élargir sa vision vers la connaissance des dispositifs de formation et des pratiques des autres pays.
- L'IUL a signé un protocole avec l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes. Ce protocole, en reconnaissant la valeur de la formation du DESS Urbanisme, Aménagement et Gestion de la Ville, accorde aux diplômés qui en sont issus des conditions plus favorables pour obtenir la capacité professionnelle d'urbaniste. Il souligne la convergence de la formation avec les exigences de formation professionnelle définies par l'OPQU.

❖ RELATIONS INTERNATIONALES

L'IUL participe aux échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants, soit à travers les programmes SOCRATES, soit par le biais de relations contractuelles. Chaque année il propose des allocations d'études à l'étranger à ses étudiants et reçoit un nombre d'étudiants étrangers équivalent. Les villes et les universités avec lesquelles ont lieu ces échanges sont notamment:

- *Sheffield (Université, Town and Regional Planning Department)*
- *Milan, (Polytechnico)*
- *Montréal (Université de Montréal, UQAM)*
- *Shanghai (Université Tongji)*

Ces échanges sont intégrés au cursus du Master : les enseignements et les stages suivis par les étudiants sont validés par un jury mixte franco-étranger ou par les enseignants de la formation. Ils sont pris en compte comme équivalence d'un nombre d'enseignements déterminé à l'avance par un contrat spécifique à chaque étudiant.